

## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 mars 2024 à 19h00

Date de la convocation : 29 février 2024

Date de l'affichage : 29 février 2024

**Président de séance : MADINIER Pierre, Maire**

**Secrétaire de séance : MISERY Nadine**

Nombre de membres : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

**Présents :** MADINIER Pierre, MISERY Nadine, DEGACHE Sylvian, REYNAUD Éric, CANIVET Katy, GRATTESSOL Nicolas, SERAYET Thierry, VALETTE CHANOINE Virginie, BAUM Christophe, FRAISSE Alain, DE LA ROQUE Isabelle, PONSON Cécile

**Absents excusés :** JUNIQUE Eva, GUIRONNET Jocelyne, TRACOL Stéphane,

**Pouvoirs :** JUNIQUE Eva à CANIVET Katy, GUIRONNET Jocelyne à DEGACHE Sylvian, TRACOL Stéphane à MISERY Nadine.

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 février 2024.**

### Délibération n° 04 03 2024 01 :

#### **Expertise de marché et faisabilité pour l'aménagement d'un commerce bar-restaurant-multiservices par la CCI de l'Ardèche**

Monsieur le Maire rappelle qu'après la rencontre avec le représentant de la CCI Ardèche, une étude de faisabilité est nécessaire pour l'aménagement d'un commerce bar-restaurant-multiservices.

La réalisation de cette expertise de marché/viabilité économique est recommandé afin de prétendre à un maximum de subventions.

Monsieur le Maire présente aux membres présents les documents reçus par la CCI.

Le bon de commande pour cette expertise s'élève à 4 000,00 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et procédé au voté, par **14** voix pour et **1** abstention, le Conseil Municipal, DECIDE :

- de commander l'étude marché/faisabilité à la CCI de l'Ardèche pour l'aménagement d'un bar/restaurant/Multiservices d'un montant de 4 000,00 € H.T.
- de fournir à la CCI tous les documents nécessaires à cette étude
- de prévoir cette somme au budget primitif 2024

### Questions diverses :

- Goudronnage du jeu de boules : suite au vote, le conseil est majoritairement favorable.
- Prise en charge des frais de l'acte de vente de l'appentis (sous l'église) : suite au vote, le conseil n'est pas d'accord de prendre en charge ces frais d'acte.
- Commémoration du 19 mars : organisation de la cérémonie à 18h, place des Combattants.

- Le spectacle de la compagnie PERICARD se déroulera sur la commune le vendredi 6 septembre 2024.
- Compte rendu de la réunion de la commission voirie du 26 février (liste des voies communales à l'étude pour réfection de chaussées 2024, problème de sécurité route du Serre, panneaux de signalisation et marquages au sol, prise en compte des chemins à déclasser).
  
- Journée inter-associations le samedi 13 juillet 2024 : une équipe du conseil participera à cette journée festive.
- Association des Amis du Pont de Saint-Pierre : information que le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'association auront lieu dans les prochaines semaines.

**Fin de la séance à 21h30.**

**Prochaine séance du conseil municipal le 8 avril 2024.**

**MADINIER Pierre,  
Président de séance**

**MISERY Nadine,  
Secrétaire de séance**